

Vitré Co' magazine

Le journal de Vitré
Communauté

n°38
décembre 2023

10 millions d'euros par an pour les mobilités



L'ACTUALITÉ

2^e édition du Pass
Premiers Secours
p.5

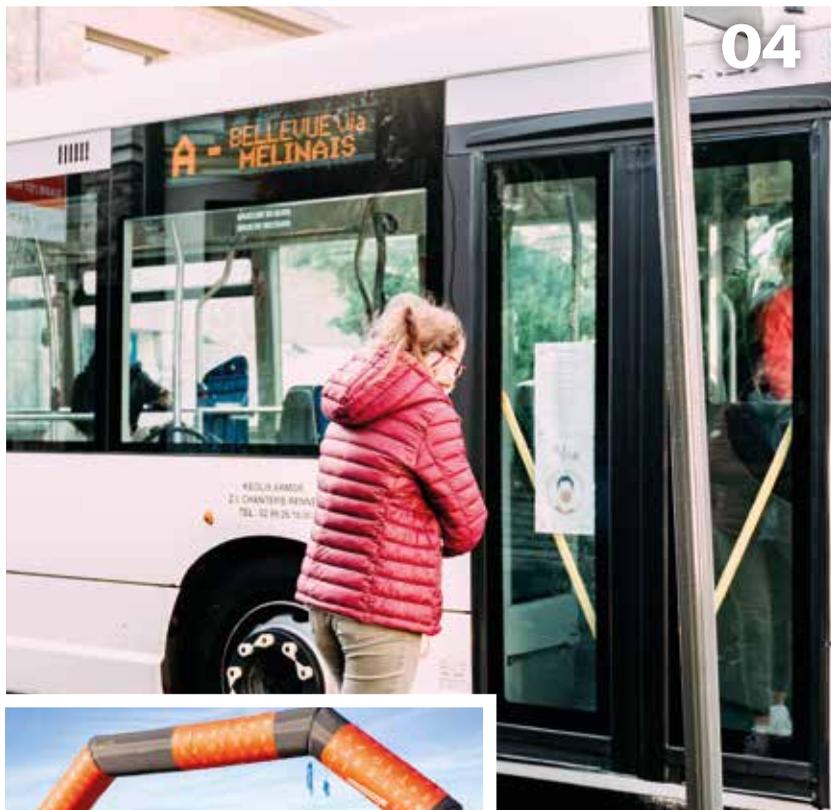
L'ENVIRONNEMENT

100 000 € par an pour la
renaturation urbaine
p.10

LE DOSSIER

La lutte contre
la délinquance
et les violences p.11

VITRÉ
COMMUNAUTÉ



L'actualité

- 4 10 millions d'euros par an pour les mobilités
- 5 2^e édition du Pass Premiers Secours
- 6 Programme Local de l'Habitat : Objectif 3 180 logements en 6 ans
- 7 Assainissement : harmonisation des tarifs

8 Retour en images

L'environnement

- 10 100 000€ par an pour la renaturation urbaine

Le dossier

- 11 La lutte contre la délinquance et les violences

L'interview

- 15 Yannick Fouet

16 Nos communes

L'agenda

- 20 Animations de Noël 2023
- 21 Un forum pour aider les jeunes à partir à l'étranger
- 22 La musique au service de l'inclusion
- 23 *#histoire[s] commune[s]*



Isabelle Le Callennec, Présidente de Vitré Communauté

QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ?

Un bilan positif pour notre territoire malgré un contexte législatif, réglementaire et financier extrêmement contraint pour les collectivités locales. À 3,7 %, notre territoire continue d'afficher l'un des plus faibles taux de chômage de France, ce qui est une satisfaction. Le rôle de la communauté d'agglomération a été de créer l'environnement favorable au développement économique, condition sine qua non de la cohésion sociale. 2023 a été marquée par l'élaboration de « feuilles de route » stratégiques comme le Programme Local de l'Habitat ou le Contrat Local de Santé, par le lancement du Plan Agricole et Alimentaire Territorial, mais aussi par l'installation du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance... autant de politiques publiques que les maires des 46 communes de Vitré Communauté ont souhaité élaborer et piloter ensemble.

VOUS RESTEZ ATTACHÉE AU PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ ?

Plus que jamais. C'est un principe selon lequel les communes transfèrent à l'intercommunalité des missions qu'elles n'ont pas intérêt à exercer seules,

faute de moyens ou parce que nous « pesons » plus à plusieurs. Mais nous tenons ici à ce que les communes puissent mener à bien leurs projets, comme en attestent cette année encore les inaugurations d'équipements et de services de nombre de communes de notre communauté ; des inaugurations qui témoignent de la détermination des maires et de leurs équipes municipales pour mener à bien des projets à destination des habitants de leurs communes, avec le soutien financier de Vitré Communauté et de nos principaux partenaires que sont le Conseil Départemental, la Région Bretagne et l'État.



Notre territoire continue d'afficher l'un des plus faibles taux de chômage de France, ce qui est une satisfaction. »

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX HABITANTS DE NOTRE AGGLOMÉRATION POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE ?

Un message d'optimisme, même si certains « signaux faibles », autour de nous, m'inquiètent : l'augmentation des défaillances d'entreprises, la baisse du nombre de permis de construire avec des conséquences à venir dans le secteur du bâtiment, les difficultés de pouvoir d'achat. Vitré Communauté a toujours su faire preuve de résilience. Notre situation financière est saine et la volonté des élus, malgré les difficultés de la mission, se cultive au quotidien.

Belle année à toutes et tous !



© Marhild Bruand



© Studio Maignan

DISPARITION DE GUY FERRÉ, MAIRE DE RANNÉE

Guy Ferré, Maire de Rannée et conseiller communautaire, s'est éteint ce 29 octobre. Les élus de Vitré Communauté s'associent à la peine de la famille et des Rannéeens dans cette épreuve.



© Pierre Lepoutre

Mobilité

10 millions d'euros pour les mobilités

En janvier 2023, notre agglomération a adopté un nouveau plan de mobilité. Attestant notamment de moyens supplémentaires, celui-ci propose des solutions de déplacement durables et accessibles. Covoiturage, ferroviaire, transports en commun, déplacements doux...

En raison des changements climatiques et plus encore de l'actuelle crise énergétique, la décarbonation des déplacements est en effet devenue une priorité pour l'ensemble des collectivités. En 2022, le diagnostic Mobilités mené sur notre territoire a d'ailleurs mis en évidence l'importance de développer les offres de services proposées à la population et d'atténuer l'impact environnemental des trajets quotidiens. À ces fins, Vitré Communauté s'est résolument engagée dans quatre directions.

DÉCLENCHER UNE AUGMENTATION DYNAMIQUE DU COVOITURAGE

En 2021, l'agglomération a décidé de mener à bien le développement du covoiturage pour les déplacements domicile-travail avec notamment le déploiement de l'application Klaxit et l'adoption d'un schéma des aires de covoiturage.

SOUTENIR LA DESSERTE FERROVIAIRE DU TERRITOIRE

En Bretagne, la gare de Vitré figure parmi les principales gares de voyageurs (sur plus de 120) avec 900 000 voyageurs accueillis en 2022. Jusqu'à 50 TER BreizhGo et 4 TGV s'y arrêtent chaque jour. Soucieuse de maintenir et de renforcer cette attractivité, Vitré Communauté s'est engagée avec différents partenaires (SNCF Gares et Connexion, Région, État, Ville de Vitré...) pour accompagner financièrement le projet de modernisation de la gare, ainsi que son intermodalité.

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO

Les élus de l'agglomération ont adopté à l'été 2021 un schéma directeur cyclable (2021/2032) orienté vers les déplacements des actifs. Vitré Communauté va consacrer une enveloppe de 2,5 millions d'euros

sur le mandat 2020-2026 avec l'objectif de passer la part modale quotidienne d'usage du vélo de 1 % (2020) à 8 %.

RENFORCER LES RÉSEAUX DE TRANSPORTS EN COMMUN

Vitré Communauté, autorité organisatrice des mobilités, porte différents marchés de transports collectifs sur son territoire. L'adoption du plan de mobilité par l'agglomération conduit à aligner la fin des marchés en 2025 et permet d'engager dès maintenant une étude afin d'envisager une offre globale et renforcée d'ici la rentrée 2025.

De 2020 à 2025, notre agglomération projette ainsi d'engager 50 millions d'euros pour renforcer l'ensemble des mobilités nécessaires aussi bien à notre attractivité qu'à notre développement économique.

Santé

2^e édition du Pass Premiers Secours



Quinze jeunes vont se former aux différents gestes et postures à adopter pour venir en aide.

Dans le cadre de sa politique santé, Vitré Communauté organise le Pass Premiers Secours. Cette deuxième édition, qui aura lieu du 26 au 29 février 2024, a pour ambition de permettre à quinze jeunes du territoire de se former aux différents gestes et postures à adopter en cas de premiers secours. Au cours de ces quatre jours, les différentes structures invitées, à savoir La Croix-Rouge, la piscine de Vitré, le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), Liberté Couleurs et le PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes) proposeront des ateliers pendant lesquels les jeunes seront mis à contribution dans des mises en situations concrètes et des activités ludiques et participatives. Ce pass est ouvert aux jeunes résidant dans l'une des communes de Vitré Communauté, entre 15 et 18 ans (inclus). Une attestation de natation 50 m nage libre sera demandée lors de l'inscription. À noter que l'Agence Régionale de Santé 35 accompagne financièrement cette formation.

+ D'INFOS Renseignements et inscription :
Service Info Jeunes de Vitré 02 23 55 16 21 ou
sij-vitre@vitrecommunaute.org

Gestes et postures à adopter : AVC

Dans le cadre de la formation Pass Premiers Secours, les jeunes devront se familiariser avec certains gestes et certaines postures pour sauver des vies. Ici, les bons réflexes lors d'un AVC.

Un Accident Vasculaire Cérébral (AVC) est l'arrêt brutal de la circulation sanguine au niveau d'une partie du cerveau. Il peut être dû soit à un caillot dans une artère soit à une hémorragie.

En cas d'apparition d'un de ces symptômes, il faut appeler le 15 très rapidement. L'AVC est une urgence absolue : plus il est pris en charge rapidement, plus les chances de survie sans séquelles sont importantes.

Comment repérer la survenue de l'AVC ?

Les symptômes physiques :

- Faiblesse musculaire ou paralysie brutale au visage, bras et jambe d'un même côté du corps
- Somnolence ou coma
- Perte de sensibilité d'un bras, d'une jambe, du visage ou de tout le côté d'un corps
- Difficulté soudaine à trouver les mots ou à les exprimer
- Difficulté à avaler
- Trouble soudain de l'équilibre et de la marche
- Perte soudaine de la vision d'un œil ou vision trouble
- Maux de tête violents et intenses
- Incontinence

Les symptômes mentaux :

- Confusion : s'améliore au cours des premiers jours,
- Perte de mémoire visuelle ou verbale
- Difficultés d'apprendre et de raisonner
- Perte de concentration et de capacité à s'organiser
- Problèmes psychologiques. Au début, anxiété et frustration, souvent suivies de dépression et rage.

Que faire en attendant l'arrivée des secours ?

- Allonger la personne en positionnant un oreiller sous la tête
 - Noter l'heure où les symptômes sont apparus
- Attention !**
- Ne donner ni à boire ni à manger à la personne victime de l'AVC
 - Ne donner aucun médicament

Quels sont les facteurs de risque de survenue d'un AVC au cours de sa vie ?

- Hypertension artérielle
- Diabète
- Hypercholestérol
- Tabac
- Surpoids / Obésité
- Abus d'alcool
- Sédentarité

Afin de prévenir les AVC sur le long terme, optez pour un mode de vie sain, une alimentation de qualité et équilibrée ainsi qu'une activité physique quotidienne ou régulière.

Prévention

Une campagne de prévention pour les transports scolaires

Vitré Communauté a lancé une campagne de communication pour la prévention dans les transports scolaires. Elle sensibilise les 5 000 élèves empruntant les 89 circuits à l'obligation (depuis 2015) d'attacher sa ceinture de sécurité dans le car. Par cette campagne, l'agglomération met également l'accent sur l'importance de porter un vêtement réfléchissant sur le cheminement piéton entre l'arrêt de bus et le domicile mais aussi sur les bons comportements à adopter dans le car. La campagne se décline autour de cinq affiches et une vidéo. Elle est accompagnée par des interventions auprès des élèves de sixième dans les collèges par les services de Vitré Communauté.



Programme Local de l'Habitat : Objectif 3 180 logements en 6 ans

Les conseillers communautaires ont adopté le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) de Vitré Communauté. Sur les six prochaines années, l'agglomération veut étoffer l'offre de logements et rénover le parc ancien.

LE PLH, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme Local de l'Habitat est un outil stratégique de programmation et d'actions en matière d'habitat. Il se décline à l'échelle des 46 communes de Vitré Communauté, pour la période 2024-2029, et il s'inscrit dans les obligations de la loi Climat et Résilience.

Il intègre les autres démarches de planification, comme le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), le schéma de cohérence territoriale (SCoT), ainsi que le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ou le Plan de mobilité de Vitré Communauté.

POUR RÉPONDRE À QUELLES PROBLÉMATIQUES ?

Afin de définir les grandes orientations du PLH, les services de Vitré Communauté ont établi un diagnostic. Celui-ci confirme notamment des tensions en termes de logement. Il révèle également que les actions fortes menées par Vitré Communauté en faveur de la rénovation portent leurs fruits. Environ 1 300 dossiers de rénovation énergétique sont réalisés par an sur le territoire.

QUELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

Le PLH a défini quatre grandes orientations pour les six prochaines années : diversifier l'offre d'habitat selon les enjeux locaux, accentuer la politique de rénovation en faveur du parc ancien, contribuer à la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et garantir une gouvernance et des moyens à la hauteur des enjeux.

QUEL GRAND OBJECTIF ?

Les hypothèses d'évolution de la population sur les différents paramètres (croissance démographique, évolution de la taille des ménages...) qui fondent les nécessités en logements aboutissent à un besoin de 3 180 logements pour les 6 années du PLH. C'est l'objectif de l'agglomération !

AVEC QUEL BUDGET ?

Pour la mise en place de cette feuille de route ambitieuse, l'agglomération a doublé son budget par rapport au précédent PLH. Le montant représente près de 10,8 millions d'euros. Cette enveloppe sera allouée aux principales actions du programme, à savoir : l'accession à la propriété et au locatif, la rénovation énergétique et le renouvellement urbain.

Vitré Communauté a adopté son Programme Local de l'Habitat.



le
mot

Observatoire de l'habitat et du foncier

La mise en place d'un observatoire va permettre de suivre, chaque année, l'atteinte des objectifs du PLH.

Harmonisation des tarifs

©Shutterstock

Les élus de Vitré Communauté ont voté une nouvelle grille tarifaire de la redevance assainissement. Pour éviter des variations trop importantes à la hausse comme à la baisse, un lissage des tarifs est prévu sur cinq années.

EAU ET ASSAINISSEMENT, UNE COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE

Répondant à la loi NOTRe de 2015, la compétence collecte et traitement des eaux usées a été transférée des communes à l'agglomération le 1^{er} janvier 2020. Aujourd'hui, Vitré Communauté délègue la gestion de ce service à trois opérateurs privés (Saur, Véolia et Suez) qui couvrent l'ensemble des communes du territoire.

DES TARIFS DIFFÉRENTS ET TRÈS HÉTÉROGÈNES

Héritage des choix des différentes communes avant le transfert de compétences, Vitré Communauté dénombre près de 42 grilles de tarifs différentes pour les usagers domestiques du service assainissement. Également très hétérogènes, les tarifs présentent une part fixe qui varie entre 10 € et 114 €

et une part variable qui évolue entre 0,90 €/m³ et 2,90 €/m³. À titre d'exemple, aujourd'hui, un ménage vivant à Châtillon-en-Vendelais consommant 120 m³ recevra une facture de 467 € pendant qu'une famille habitant à Torcé paiera 191 € pour la même consommation. L'objectif des élus est d'harmoniser ces tarifs et de réduire les écarts significatifs pour converger progressivement vers un tarif unique. Une harmonisation qui répond également à une égalité de traitement des usagers de ce service sur l'agglomération.

VERS UN TARIF UNIQUE EN 2028

Les élus de Vitré Communauté ont fait le choix d'un lissage progressif afin d'éviter des impacts trop brutaux pour l'usager. À la hausse ou à la baisse, les prix convergeront vers une part fixe de 50 € HT et une part variable de 2,31 €/m³ HT. Ce tarif unique a été fixé pour répondre aux défis et aux investissements de demain : préservation de la ressource en eau et reconquête des masses d'eau à la qualité dégradée, mise en conformité des installations de traitement, prise en compte des coûts de fonctionnement du service et des coûts d'exploitation.



24 FÉVRIER

C'EST LA DATE D'OUVERTURE DE LA NOUVELLE PISCINE DE LA GUERCHE-DE-BRETAGNE.

Baptisé Aqua Va, cet équipement communautaire, repositionné rue de La Vannerie à côté du complexe sportif, satisfera les besoins pour l'apprentissage et le perfectionnement de la natation. Il proposera un bassin sportif, une zone d'apprentissage, une pataugeoire et un espace bien-être avec un sauna et un hammam.

Retour en images



Une nouvelle étape pour la politique santé de l'agglomération.

De gauche à droite : Anaïs Jehanno, Directrice adjointe du Centre Hospitalier Guillaume Régnier, Isabelle Le Callennec, Présidente de Vitré Communauté, Malik Lahoucine, Directeur Général Adjoint ARS Bretagne, Cécile Bouton, vice-présidente au Conseil Départemental et élue membre du Groupe exécutif de l'Agence départementale du Pays de Vitré, Philippe Brugnot, Sous-préfet de Saint-Malo (en charge de l'intérim du Sous-préfet de Fougères-Vitré), Jean Brignon, directeur du centre hospitalier de Vitré



Entourée de partenaires institutionnels et locaux, Vitré Communauté a signé ce 26 septembre un Contrat Local de Santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne pour une durée de 5 ans (2023-2028).

Outil partenarial, le CLS vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Ce contrat a pour ambition de répondre à trois objectifs prioritaires identifiés lors d'un diagnostic réalisé en 2022 :

- l'attractivité des professionnels de santé et médico-sociaux,
- la santé mentale, les addictions et la prévention,
- la sédentarité, l'activité physique et l'alimentation.



Cent participants au Raid Famille

La base de loisirs de la Haute-Vilaine à Saint-M'Hervé a fait le plein, dimanche 1^{er} octobre, pour la première édition de son Raid Famille. À l'instar de l'Ultra Tour du Pays de Vitré, les participants ont enchaîné plusieurs disciplines en équipe : VTT, kayak, course d'orientation et tir laser. Il n'y a pas eu de classement mais des beaux moments de complicité.

© Max Juillot

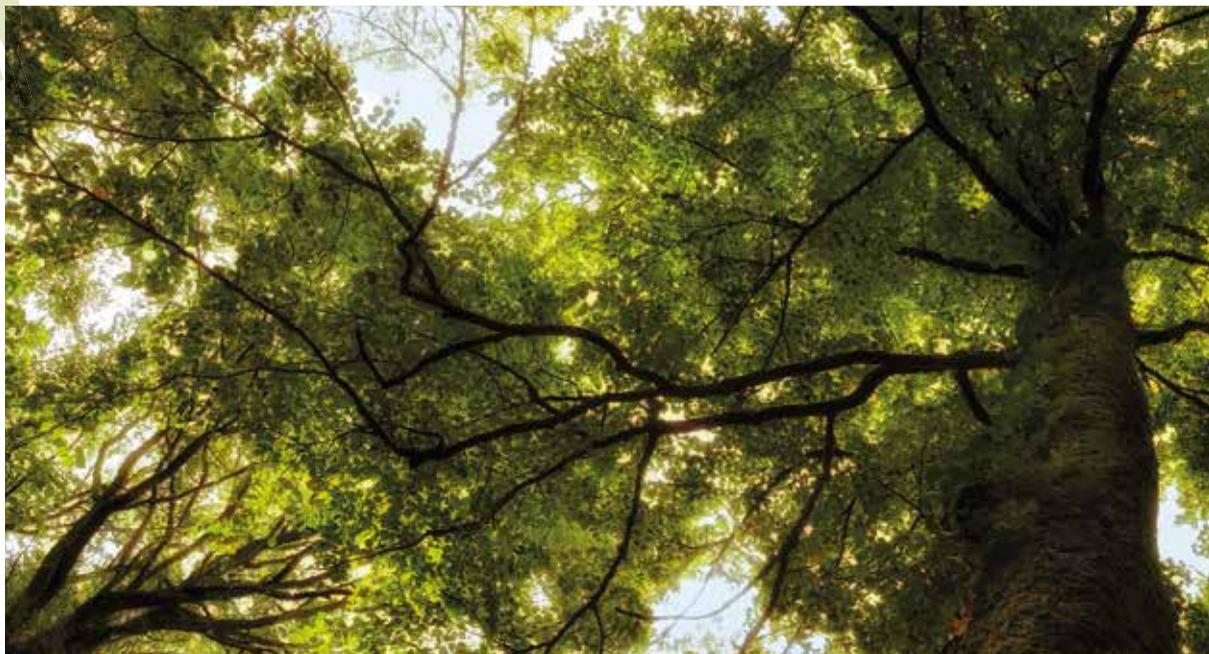
DÉTER en avant-première



À quelques heures de la mise en ligne sur france.tv de la série DÉTER, Isabelle Le Callennec, Présidente de Vitré Communauté, et Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, ont lancé lundi 2 octobre en avant-première la projection des premiers épisodes au centre culturel Jacques-Duhamel à Vitré. Soutenue par Vitré Communauté et la Région Bretagne, cette série quotidienne de 200 épisodes est notamment tournée à Ételles depuis avril. Elle retrace la vie d'élèves en lycée agricole. L'occasion de promouvoir une filière chère à l'agglomération : l'agriculture.

+ D'INFOS Retrouvez tous les épisodes sur www.france.tv

100 000 € par an pour la renaturation urbaine



© Max Juillot

Des arbres dans la cour de l'école, une toiture végétalisée sur la bibliothèque, un jardin en cœur de bourg... La nature va s'inviter dans les communes de l'agglomération. Ainsi, dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), les élus communautaires ont voté un fonds de concours expérimental en faveur des opérations de renaturation portées par les communes membres. « Cette aide vise à accompagner les communes dans la réalisation d'études et/ou de travaux de renaturation des espaces urbanisés afin de rendre les territoires plus résilients face aux effets du

dérèglement climatique », souligne Jean-Noël Bévière, Vice-président en charge des transitions énergétiques et écologiques. « Nous attendons particulièrement des projets valorisant l'infiltration des eaux pluviales dans des aménagements végétalisés publics, privilégiant la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. »

L'enveloppe votée de 100 000 € par an permettra d'accompagner les communes dans des études préalables à la conception de projets (aide maximale de 10 000 €) et/ou la mise en œuvre concrète des solutions fondées sur la nature en ville (aide maximale de 30 000 €).

Une étude sur la structuration d'une filière bois-énergie

À l'instar de la nouvelle piscine de La Guerche-de-Bretagne, plusieurs réseaux de chaleur et/ou de chaufferies sont en cours de développement sur le territoire. Les élus communautaires estiment que la multiplication de ces équipements rend nécessaire la construction d'une filière bois biomasse, et ce pour trois raisons : sécuriser les approvisionnements et identifier les gisements les plus locaux possibles, maximiser la valorisation des ressources du territoire tout en diminuant les distances parcourues. Dans ce cadre, l'agglomération a lancé une étude qui doit permettre d'identifier les gisements mobilisables de la ressource (notamment bocagère, forestière mais aussi les déchets des entreprises locales) en adéquation avec le développement et la mise en place de réseaux de chaleur. Le coût total de l'étude est 36 660 € TTC. Celle-ci durera 8 mois environ.

Le DOSSIER



La lutte contre la délinquance et les violences

© shutterstock

Les incivilités voire la délinquance n'épargnent pas Vitré Communauté. Des marqueurs de fragilités inquiètent. La Communauté d'agglomération entourée de ses partenaires souhaite porter une action coordonnée et structurée sur son territoire en matière de lutte contre la délinquance et les violences.

Assemblée plénière du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Vitré Communauté du 20 septembre.



La délinquance et les violences sous le regard de l'agglomération

À l'occasion de l'assemblée plénière du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Vitré Communauté, le 20 septembre, le bilan des actions menées pour la période 2020-2023 a été présenté. Si la délinquance reste maîtrisée sur notre territoire, un nouveau plan d'action a été défini pour les années 2024-2026.



LE CISPD, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est une instance de concertation qui rassemble des acteurs locaux (Représentants de l'État, du département, des communes de Vitré Communauté, de l'éducation nationale, des CCAS, des forces de l'ordre...) en lien avec la prévention de la délinquance et la lutte contre l'insécurité. Cette instance coordonnée par Vitré Communauté est présidée par sa Présidente, Isabelle Le Callennec, le sous-préfet et le procureur de la République. Se concerter, coordonner les actions et prévenir la délinquance sont les grandes missions du CISPD.



QUEL EST LE CONSTAT ?

De l'aveu des forces de l'ordre, Vitré Communauté est un territoire sur lequel la délinquance est plutôt maîtrisée. Cependant, il a été observé que la petite délinquance est en hausse : troubles de l'ordre public, cambriolage en lien avec le trafic de stupéfiants... En réponse à ce phénomène, un groupe d'enquête spécial a été créé. Les forces de l'ordre ont également noté un rajeunissement dans l'entrée de la petite délinquance. Autre point, du fait de la libération de la parole, les violences intrafamiliales sont en hausse.



POUR QUEL PLAN D'ACTIONS ?

Le CISPD a défini quatre grands axes sur lesquels il allait développer des actions sur la période 2024-2026, à savoir :

- Prévention des violences intrafamiliales, particulièrement les violences faites aux femmes
- Sensibilisation des publics en matière de prévention des addictions
- Prévention de la récurrence
- Lutte contre les atteintes à la tranquillité publique

Plusieurs actions ont été définies, notamment mener une réflexion partagée sur le développement possible d'hébergements d'urgence à destination des personnes victimes de violences intrafamiliales, la poursuite d'actions de sensibilisation des professionnels au repérage des différentes formes de violence en particulier les violences psychiques. Vitré Communauté souhaite une collaboration renforcée avec les bailleurs sociaux, les établissements scolaires et les acteurs médico-sociaux.

Les numéros d'urgence :



Samu **15**
Police -
Gendarmerie **17**

Pompiers **18**
Numéro d'urgence européen **112**
Femmes victimes de violence : **39 19**
Prévention du suicide : **31 14**
Enfance en danger : **119**

Thérèse Moussu,

Vice-présidente en charge du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Vitré Communauté et Maire de Marpiré

QUELLE DYNAMIQUE SOUHAITEZ-VOUS DONNER AU CISPD ?

Nous souhaitons poursuivre et renforcer les actions déjà en place, à savoir : soutenir les missions de l'intervenante sociale en gendarmerie qui a un rôle important dans l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales, accélérer le rythme des réunions entre les acteurs qui composent le CISPD, développer le volet prévention auprès des jeunes en matière de harcèlement et de délinquance, et enfin poursuivre le maillage du territoire avec des cellules de veille. Elles sont déjà présentes sur Argentré-du-Plessis, Châteaubourg, La Guerche-de-Bretagne et Vitré.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LES VIOLENCES ET LES INCIVILITÉS QUI TOUCHENT LES MAIRES ?

Elles se multiplient. Les médias en font l'écho régulièrement. Il y a moins de respect de la fonction de maire et des élus. Moi-même, j'ai connu une situation pendant laquelle je me sentais en insécurité. Certains administrés refusent la mise en place de certains projets communaux et le montrent parfois de façon agressive. Il faut qu'ils comprennent que nous avons des contraintes et que des projets des collectivités ne se construisent pas comme des projets personnels. Cependant, je tiens à mettre en avant l'accompagnement des gendarmes qui restent une écoute pour les maires et qui sont de très bon conseil lors des situations qui peuvent être compliquées à gérer.

© Studio Maignan



Thierry Pigeon, Maire de Louvigné-de-Bais, devant le terrain qui accueillera la brigade de gendarmerie en 2027.

Deux nouvelles brigades sur le territoire

Louvigné-de-Bais va accueillir, sur sa commune, une brigade fixe de gendarmerie. « Une grande satisfaction », pour le maire Thierry Pigeon qui a répondu, avec son équipe, à un appel à projets de l'État pour le déploiement de brigades de proximité sur le territoire français. Louvigné-de-Bais fait partie des 200 communes lauréates. Sa situation géographique entre les brigades d'Argentré-du-Plessis, de Châteaubourg, Châteaugiron et Vitré, sa présence sur un axe routier très fréquenté ont été des arguments forts lors de la candidature. « Nous avons mis également en avant notre capacité à fournir un terrain à proximité du bourg avec des accès fonctionnels pour y construire la brigade et les logements qui accueilleront les familles des gendarmes », détaille l'édile. Les dix gendarmes qui composeront la brigade fixe prendront leurs quartiers courant 2027. En attendant, entre quatre et six gendarmes seront temporairement basés dans une maison de bourg au cours du premier trimestre 2024. « Nous voyons d'un bon œil l'arrivée de cette brigade. Comme chacun sait, la présence de l'uniforme dissuade. » Autre lauréate, la commune de Val d'Izé va accueillir une brigade mobile sur sa commune. Six gendarmes composeront celle-ci.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un comité local des amis de la gendarmerie a été créé à Vitré en novembre 2022. Son objectif : soutenir les gendarmes, faire connaître la gendarmerie et sensibiliser la population à la sécurité de chacun.
Plus d'infos : www.amis-gendarmerie.com

Accompagner les victimes d'infraction



© AIS35

Au rythme de deux permanences par mois à la gendarmerie de Vitré, France Victimes 35- AIS 35 (Association pour l'Insertion Sociale) accueille les victimes d'infractions pour les écouter et les soutenir psychologiquement, les informer sur leurs droits, les accompagner sur le plan administratif. « Notre pôle est sous agrément du Ministère de la justice et adhérent de

la Fédération France Victimes dont 140 associations sont affiliées », présente Alison Beaudelain, cheffe de service d'une équipe qui reçoit gratuitement et de façon confidentielle les victimes ou les personnes se sentant victimes d'une infraction pénale. « Nous apportons des informations aux personnes tout en les écoutant et en les soutenant. Nous décortiquons leurs

besoins, lors d'un premier entretien, qui peuvent être de tous ordres : sécurité, argent, logement... » Le pôle va ensuite fournir, tout au long de la procédure, les informations juridiques nécessaires. « Nous nous faisons l'interprète entre la justice et la victime, par exemple, en accompagnant la personne lors d'un dépôt de plainte, en allant au tribunal en amont d'une séance... » Dans la très grande majorité des cas, ce sont les gendarmes qui orientent vers l'AIS 35 mais les victimes peuvent également frapper à la porte de l'association si besoin. « Nous avons reçu 125 personnes sur le secteur de Vitré en 2022 pour 550 entretiens. Dans 35 % des cas, ce sont des violences intrafamiliales », note Alison Beaudelain qui se félicite que la parole de la victime soit de plus en plus recueillie. « Il n'y a encore pas si longtemps, seules les victimes d'affaires criminelles étaient accompagnées. Aujourd'hui, les procureurs nous saisissent plus facilement pour des missions vers les victimes. »

+ D'INFOS Contact : AIS 35 – 02 99 56 02 35 ou 02 23 50 06 37

3 questions à...

Clarisse Betton,

intervenante sociale en gendarmerie

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE (ISG) ?

Les missions de l'ISG s'inscrivent dans la politique publique de prévention de la délinquance, de la lutte contre la récidive et les violences intrafamiliales. Notre mission est d'accueillir, écouter, évaluer et orienter vers les services de droits communs du secteur social, médical, judiciaire... Bien que nous n'ayons pas vocation à accompagner, nous participons au repérage précoce des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation. Sur Vitré Communauté, 60 % des personnes rencontrées n'était pas connue des services sociaux de secteur. L'ISG a également pour mission de faciliter le dialogue inter-institutionnel entre les services de force de l'ordre et la sphère socio-médi-co-éducative.

QUEL PUBLIC ACCUEILLEZ-VOUS ?

Nous recevons tout type de public : mineur, majeur, orienté ou non par la gendarmerie. Ces

personnes sont soit victimes, soit mises en cause, soit témoins de violences intrafamiliales, de conduites à risques ou encore des personnes démunies face aux comportements de leurs enfants... Il y a une pluralité de situations sur lesquelles nous pouvons intervenir.

Dans 80 % des cas, ce sont les gendarmes qui font appel à moi suite à une intervention ou au passage des personnes à la gendarmerie. Ce qui positionne la Gendarmerie Nationale et l'ISG comme les premiers interlocuteurs « soutenant » pour de nombreuses familles en difficulté sociale et/ou familiale.

COMMENT VOUS RENCONTRER ?

Mon poste est réparti sur Vitré Communauté et Roche-aux-Fées Communauté. Je suis présente le lundi à la brigade de La Guerche-de-Bretagne, le mercredi à Janzé et les mardi, jeudi et vendredi à Vitré. La plupart du temps, les entretiens se font sur site mais si les personnes le demandent, nous pouvons le faire par téléphone.

+ D'INFOS 06 71 01 69 23 ou c.betton@afsad.fr

Yannick Fouet :

« Les orientations de cette Politique Agricole et Alimentaire Territoriale seront formalisées à l'été 2024 »

Vitré Communauté a lancé sa Politique Agricole et Alimentaire le 6 octobre dernier. Une politique qui vise le maintien d'une agriculture dynamique sur le territoire et la mise en place d'un Programme Alimentaire Territorial. Le point avec Yannick Fouet, Vice-président en charge de la vitalité des communes, de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat.

Pourquoi Vitré Communauté s'engage-t-elle dans une Politique Agricole et Alimentaire Territoriale (PAAT) ?

La mise en œuvre d'une PAAT doit permettre de décliner les enjeux identifiés dans le projet de territoire en actions concrètes déployables localement et de fédérer les acteurs (institutions, représentants du monde agricole, consommateurs,

associations) autour de ce plan d'action.

Cette politique s'articule autour de deux enjeux :

- Le maintien d'une agriculture dynamique sur le territoire et l'accompagnement des exploitants dans les mutations de leurs activités.
- La mise en place d'un Programme Alimentaire Territorial permettant de soutenir les productions locales de qualité et d'améliorer la qualité de l'alimentation.

De quelle manière Vitré Communauté peut s'engager dans le cadre de cette politique ?

Nous avons lancé notre PAAT le 6 octobre dernier en présence des acteurs de la production, de la transformation, de la restauration collective ou encore

Yannick Fouet, Vice-président en charge de la vitalité des communes, de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat.



de la société civile. L'association de ces acteurs à la démarche et la prise en compte des différents enjeux (économiques, sociétaux, de pouvoir d'achat, de santé...) doivent permettre de créer un consensus autour d'actions structurantes pour le territoire et largement partagées par les acteurs. Les orientations seront formalisées à l'été 2024, puis, les fiches actions impliquant les acteurs du territoire seront rédigées et validées au cours du dernier trimestre 2024.

- Sur le territoire de Vitré Communauté, l'agriculture est un secteur clé de l'économie locale avec **1 084 exploitations** : La surface agricole utile représente **62 555 ha**, soit **71 %** du territoire.
- Les emplois directs à la production représentent **15 %** des emplois directs à la production du département.
- **100** exploitations avec vente directe soit **9 %**.
- **121** exploitations en BIO (chiffres 2021) soit **11 %**
- **88** installations aidées entre 2017 et 2021.
- Une estimation du nombre total d'installations sur Vitré Communauté autour de **110-115**.
- L'ensemble des productions agricoles du territoire représentent un chiffre d'affaires de **269 M€**.
- **53 %** d'exploitations bovines dont **41 %** spécialisées en lait.
- Le territoire est largement exportateur en produits de l'élevage mais n'est pas autosuffisant en légumes.

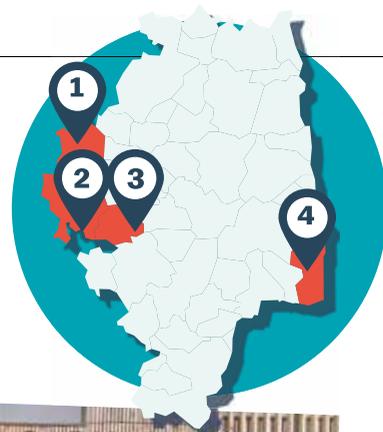
1

Châteaubourg

Ouverture de la nouvelle médiathèque

800 visiteurs, 2 500 prêts, 65 nouveaux inscrits en une journée. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'ouverture de la nouvelle médiathèque « Les Curiosités », le 6 septembre, a été suivie par un réel engouement de la population locale. « Dans l'ancien équipement, 900 prêts marquaient une journée de forte affluence », sourit Pascale Le Bozec, responsable des lieux qui a encore en tête les mots qui ont fusé les premiers jours. « Il y a eu beaucoup d'enthousiasme. Nous avons eu des : c'est beau, il y a de la place, on se sent chez soi... » Difficile de contredire ces propos, comme le souligne Bertrand David, Adjoint au maire en charge de la médiathèque et des finances :

« Tout a été possible grâce à un choix de matériaux isolants et acoustiques, au travail sur l'harmonie des couleurs et la pertinence de la signalétique. L'ensemble donne une atmosphère cosy aux lieux. » C'est l'aboutissement de vingt et un mois de travaux pour une municipalité qui a voulu un équipement à la fois polyvalent, modulable, accessible et surtout au cœur de la ville. Avec cette ouverture, l'équipe de la médiathèque a été étoffée de deux personnes supplémentaires. « Nous allons pouvoir développer une action culturelle grâce à de nouveaux espaces et des ateliers autour du numérique », se félicite Pascale Le Bozec.



La nouvelle médiathèque a été inaugurée le jeudi 12 octobre.



L'entrée de la médiathèque « Les Curiosités ».

© Mairie de Châteaubourg

2

Domagné

Un pôle enfance en deux étapes

Avec un nombre croissant d'enfants et un nombre d'assistantes maternelles faisant le chemin inverse, Domagné a décidé de créer un pôle enfance. « C'est un projet en deux étapes », introduit le maire Bernard Renou. La première phase s'est achevée en octobre dernier avec l'agrandissement du centre de loisirs local. « Le bâtiment manquait d'espaces, ce qui supposait une extension. Parallèlement, nous avons le Relais Petite Enfance (RPE) et l'association des assistantes maternelles Les P'tits d'Homs qui étaient dans des locaux non adaptés. L'idée était donc de regrouper tout le monde dans un même lieu. »

Les trois structures cohabitent désormais sur un même site. « Aux 300 m² du centre de loisirs désormais rénové, nous avons rajouté plus de 200 m². » L'ouvrage qui a demandé un an de travaux a coûté 540 000 € et a été subventionné à hauteur de 55 % par le Département d'Ille-et-Vilaine, la CAF et Vitré Communauté. La commune est maintenant tournée vers la deuxième phase. « Une crèche de douze places et une Maison d'Assistantes Maternelles de 16 places sont en construction. Ce bâtiment est voisin du centre de loisirs et complète le pôle enfance de la commune », souligne Bernard Renou.



Bernard Renou, Maire de Domagné, devant le nouveau bâtiment qui rassemble le centre de loisirs, le RPE et l'association les P'tits d'Homs.

3

Louvigné-de-Bais

La Chapelle Saint-Job renaît

Les travaux de réhabilitation de la Chapelle Saint-Job touchent à leur fin. La charpente et la toiture menaçaient de s'effondrer. La commune s'est donc résolue à faire rénover ce bâtiment datant du 17^e siècle. « *La chapelle avait vécu deux restaurations jusqu'à maintenant : en 1974 et 1978* », rembobine Jean-Pierre Bertinet, adjoint au Maire. « *Nous avons remarqué une dégradation importante de la charpente côté est.* » Depuis août 2022, un ballet d'artisans spécialisés dans la rénovation de patrimoine s'est donc élancé à l'assaut de l'édifice. La charpente, la toiture, les murs, les vitraux sont passés dans leurs mains expertes. « *Comme nous le faisons avec l'église Saint-Patern, la rénovation du patrimoine communal est fondamentale car c'est la sauvegarde de la mémoire et de la culture de notre commune* », souligne Joseph Jeuland, adjoint, qui réfléchit désormais, avec les autres élus, à la mise en valeur de la Chapelle Saint-Job. « *Avec la réouverture du bâtiment, le public va pouvoir se réapproprier les lieux et*

admirer de nouveau le retable de la chapelle qui est classé au titre des monuments historiques. Celui-ci a été mis sous cloche le temps des travaux. »

Le montant des travaux est de 448 000 € HT avec un subventionnement de la Région Bretagne et de la DRAC.

La Chapelle Saint-Job de Louvigné-de-Bais avant les travaux de rénovation.



© Mairie de Louvigné-de-Bais

4

La Pertre

Claire Laurent-Héluard, l'élevage au grand air

L'agriculture est souvent une histoire de filiation. Pas ici. Les parents de Claire Laurent-Héluard ne sont pas agriculteurs mais cela ne l'a pas empêchée de basculer dans le monde agricole. « *Au départ, je n'avais pas l'intention de m'installer. Après avoir été ouvrière agricole dans des exploitations avec des vaches, j'ai eu l'opportunité de travailler dans le cochon. Ça m'a plu* », sourit la jeune agricultrice qui a repris une ferme en début d'année. À côté de ses cultures céréalières, elle élève des porcs blancs de l'Ouest, une race rare. Il existe seulement une cinquantaine d'éleveurs en France, principalement dans l'Ouest : Bretagne et Pays de la Loire. « *Cette race est élevée en plein air car elle n'est pas adaptée à l'élevage en bâtiment. Sa viande est très bonne.* » Avec un verrat, quatre truies et une trentaine de cochons charcutiers, Claire Laurent-Héluard souhaite développer son cheptel mais également la vente directe sur son exploitation et sur les marchés. À noter que la Pertraise a bénéficié de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs de 3 000 € de Vitré Communauté.



Claire Laurent-Héluard avec ses porcs blancs de l'Ouest.

5

Vitré

Laps, un lieu dédié aux musiques amplifiées



Éric Sainte-Croix, animateur des musiques actuelles et chargé d'événements à la Ville de Vitré, dans les nouveaux locaux de répétition.

C'est plus qu'un changement de trottoir pour les groupes de musiques actuelles adhérant aux locaux de répétition. Ils ont quitté le bâtiment vétuste du 3 rue de Verdun pour un équipement flambant neuf, voisin du Conservatoire de musique et de l'École d'Arts Plastiques de Vitré Communauté, au rez-de-chaussée du 6 de la même rue. Le changement de décor est saisissant, les nouveaux locaux appelés « Laps » ont été pensés pour le confort des groupes mais également pour répondre aux trois piliers inhérents à leur accompagnement, à savoir : répétition, enregistrement et diffusion. « Nous proposons trois studios à la location disposant d'une surface doublée. Ils ont été pensés pour les mu-

siques amplifiées avec une dimension professionnelle », détaille Éric Sainte-Croix, animateur des musiques actuelles et chargé d'événements à la Ville de Vitré. Aujourd'hui, une vingtaine de groupes se donne le tour dans les studios. « Il reste des créneaux disponibles du lundi au samedi », souligne Éric Sainte-Croix qui se projette avec ce nouvel outil : « Trois objectifs ont été fixés : développer des passerelles avec des structures partenaires liées à l'enseignement et au socioculturel, attirer de nouveaux groupes et développer le volet enregistrement. » Ces nouveaux locaux ont été financés par la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, Vitré Communauté et la ville de Vitré.

Leo Louapre, double champion du monde de BMX

Le pilote de BMX Leo Louapre a rajouté, à un palmarès déjà bien fourni, un nouveau titre. Et non des moindres puisque le Vitréen est devenu double champion du monde dans les catégories 17-24 ans et 17-24 ans Cruiser à Glasgow en Écosse. « C'est le résultat d'un travail qui a débuté depuis que je suis tout petit. C'est un travail quotidien qui paie », souligne le pilote qui a débuté au BMX pays de Vitré à 5 ans. « Mes parents m'avaient amené à une initiation. Au premier tour de piste, j'ai accroché et depuis je n'ai jamais arrêté. J'ai beaucoup d'adrénaline quand je monte sur mon BMX. » Six mois après ses débuts, Leo accroche une première victoire en compétition régionale jusqu'à cet ultime titre de champion du

monde en août dernier. « Pour le challenge mondial, j'ai fait un gros travail physique en salle de musculation et sur le terrain de BMX. Cette préparation couplée aux différentes compétitions qui se sont déroulées en amont du challenge m'ont permis d'être prêt. » De retour d'Écosse, Leo a grandement été salué pour son parcours. « J'ai eu énormément de retours positifs. Mon entourage m'a rappelé que c'est loin d'être un exploit anodin. Je suis fier car j'ai vu que je pouvais être une source d'inspiration. » Loin de vouloir rester sur ses acquis, le pilote de 23 ans remet son titre en jeu et espère bien le conserver lors des prochains mondiaux aux États-Unis en mai.

Le Vitréen Leo Louapre est devenu double champion du monde de BMX cet été.



© DR

6

L'occupation en expo

Argentré-du-Plessis

Parallèlement à la pièce de théâtre *Anne Frank* programmée au centre culturel (lire ci-contre), la Ville d'Argentré-du-Plessis organise, du 9 au 30 mars, une exposition sur la guerre 39-45. Cette exposition, accueillie par la médiathèque et délocalisée sur d'autres sites de la commune, mettra en valeur la vie en pays de Vitré pendant la Seconde Guerre mondiale. Des photos, des documents officiels, des témoignages sortiront des archives de Vitré Communauté et de la mairie.

La commune est également à la recherche de personnes souhaitant témoigner de leur quotidien pendant cette époque difficile.



Anne Frank

Vendredi 15 mars à 20h30 au Centre culturel Le Plessis Sévigné à Argentré-du-Plessis

Un spectacle pour redécouvrir en famille l'histoire bouleversante d'Anne Frank. Avoir 13 ans et rester enfermée dans un appartement exigu pendant deux ans, avec des adultes

dont ses propres parents, 24 h sur 24.

Être éprise de liberté et vivre la guerre où tout nous est interdit parce qu'on est née juive.

C'est ce qu'Anne Frank confie à son journal : son quotidien « à l'étroit », ses aspirations en tant que jeune femme en devenir, ses colères, ses peurs, ses espoirs, ses incompréhensions face au drame qui se noue, et ce qu'elle écrit ressemble en bien des points aux questionnements des adolescents d'aujourd'hui.

Billetterie sur www.argentre-du-plessis.fr

L'Info en plus

7

2 questions à Vincent Vicard, membre organisateur de la donnerie « Ni une brocante, ni du troc »

Drouges

VOUS ET UN PETIT GROUPE D'HABITANTS DE DROUGES AVIEZ ORGANISÉ UNE DONNERIE EN SEPTEMBRE DERNIER. POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LE CONCEPT ?

C'est apporter ce dont nous n'avons plus besoin et prendre ce dont nous

avons besoin. Ce n'est ni une brocante, ni du troc car il n'y a pas de contrepartie. C'est une alternative à l'encombrement des garages et des greniers tout en donnant aux objets une deuxième, troisième ou encore une quatrième vie. Nous sommes dans de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage.

C'est un concept qui est très développé dans les grandes villes.

COMMENT S'EST ORGANISÉE CETTE JOURNÉE ?

Dimanche 24 septembre après-midi, les personnes intéressées par notre action pouvaient déposer ou prendre des objets. Nous avons fixé deux règles : pas d'encombrant et des objets déposés qui sont utiles. Nous sommes très satisfaits. Nous allons reconduire l'événement l'année prochaine en nous calant sur la semaine européenne du développement durable qui aura lieu mi-septembre. Nous projetons de nous rapprocher des associations caritatives locales pour leur fournir en priorité des objets récupérés. Dans la continuité de la donnerie, nous réfléchissons à créer des cabanes de dons avec des permanences.



La deuxième édition de la donnerie à Drouges aura lieu en septembre.

© Vincent Vicard

Animations de Noël 2023

TOUT AU LONG DU MOIS DE DÉCEMBRE

Décembre à la médiathèque

I Quai des arts

L'équipe de la médiathèque vous accompagne pour préparer les fêtes de fin d'année tout en douceur.

Programme sur vitrecommunaute.bzh

JUSQU'AU 7 JANVIER FERMÉ LE 25 DÉCEMBRE ET LE 1^{ER} JANVIER

Vitré – place du Château

Le traditionnel carrousel de Noël revient cette année pour émerveiller petits et grands.

Gratuit. mairie-vitre.com

15 ET 16 DÉCEMBRE TOUTE LA JOURNÉE

10 ET 17 DÉCEMBRE MATIN UNIQUEMENT.

Vitré – place de la gare

Les boîtes solidaires de Noël

Le principe des Boîtes solidaires est d'offrir un cadeau à des personnes vulnérables en confectionnant une boîte remplie d'un produit alimentaire, d'hygiène, de loisir, un vêtement chaud, le tout accompagné d'un petit mot ou dessin.

Organisation : association Tremplin

15-16-17 DÉCEMBRE

Vitré – cour du Château

Marché de Noël

La Ville de Vitré organise cette année un marché de Noël revisité dans la cour du château. Venez à la rencontre d'une trentaine d'exposants et marchands d'art. Petite restauration prévue sur place.

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 17H-21H

Étrelles – salle des sports

Marché de Noël

Organisé par l'ACAE (Association des Commerçants Artisans d'Étrelles)

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 14H30-18H

Vitré – centre-ville

Déambulation de la fanfare

La Bande Originale et du Père Noël et ses lutins.

- 16h-17h, séance photos avec le Père Noël

(salle du Temple).

DIMANCHE 17

Vitré – Salle du Temple

- 14h30-18h, maquillage pour enfants

- 16h, spectacle pour enfants

- 14h30-18h : balade en calèche et déambulation du Père Noël et ses lutins, d'un sculpteur de ballons et de jongleurs dans le centre-ville

16 ET 17 DÉCEMBRE

Montautour – salle des fêtes du Patronage

- 20h le samedi et 16h le dimanche, spectacle de marionnettes « Le visiteur venu d'ailleurs »

Gratuit

16-17 DÉCEMBRE

Val d'Izé

3e édition des Gourmand'ize

Au programme : musique avec le Bagad Dor Vras (toute la journée du samedi), Les conducteurs de tramway (en concert le samedi soir), David Redman and co (samedi et dimanche), Zic nomade (samedi et dimanche) et la Chorale musicalisée (dimanche).
Marché de Noël. Patinoire

écologique avec canon à neige, animations enfants. Restauration sur place.

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

La Guerche-de-Bretagne

La marche de Noël

(8km départ 10h/12km départ 9h)

Place Charles de Gaulle

Tarif : 3€ au profit du Téléthon

- À partir de 14h place Charles de Gaulle, des stands et des animations de Noël, manège, pêche aux canards, crêpes, chichis et boissons chaudes. La troupe Païdeïa fera deux représentations de danse (15h et 16h45) et l'association « Dynamique Danse » offrira une démonstration de danse en ligne (16h15)
- À 15h40, la course des Lutins trail urbain pour les enfants à travers la ville (présence d'un adulte obligatoire)
- À 17h, descente du clocher et rencontre du Père Noël
- À 18h, rendez-vous vers l'espace multi-jeux du jardin public Henri-Lassourd Spectacle pyrotechnique de Noël.

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Châtillon-en-Vendelais

- À partir de 10h, passage du Père Noël dans les rues du village, arrêt dans la résidence des personnes âgées, puis rassemblement de tous les participants à la salle annexe de la mairie pour le pot de l'amitié vers 12h suivi de la remise des lots de la semaine commerciale.

JEUDI 21 DÉCEMBRE. À PARTIR DE 18H

Visseiche – salle communale 1, route de Marcillé-Robert

Marché de Noël organisé par l'accueil de loisirs

« Label aventure » avec la participation des enfants de l'accueil de loisirs communal.

Entrée Gratuite

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

Argentré-du-Plessis – médiathèque, 3 place du Général-de-Gaulle

18h spectacle de Noël « La fête à pas de chance »

Clara est née le jour de Noël. Pas de chance ! Mais elle est bien décidée à changer de date d'anniversaire ou à déplacer le jour de Noël. Foi de Clara ! Comment ? Facile, elle l'a écrit en rouge sur sa liste au Père Noël et si ça ne marche pas, elle demandera à M^{me} Annie Versaire.

Heureusement qu'elle a plus d'un tour dans son sac car son entreprise s'avère beaucoup plus difficile que prévu !

Gratuit

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

Vitré – centre-ville et place du Château

- À partir de 17h30, deux échassiers déambuleront dans la ville.
- 19h concert de Gospel place du Château
Chocolat chaud ou vin chaud offert place du Château

DU 22 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER

Vitré – musée du château

À la recherche de l'esprit de Noël ! Une enquête-mystère au Château Une légende dit que tous les ans, depuis des centaines d'années, un tableau donne vie à un spectre à la période de Noël... Une nuit, une célèbre « youtubeuse » et son équipe s'infiltrent dans le château pour vérifier l'histoire. Au matin, la youtubeuse a disparu en ne laissant derrière elle que la dernière vidéo tournée. Que s'est-il passé ? Relevez le défi en partant à la recherche de l'esprit de Noël. Un jeu amusant et léger pour toute la famille.

Sessions à 18h30, 19h30 et 20h30

Tarif : 7€ (4€ - 18 ans)

Réservations conseillées auprès du service patrimoine de la Ville : 02 99 75 04 54.

SAMEDI 23 DÉCEMBRE 15H30

Rannée (salle du Temps libre)

Spectacle de Noël « Les Contes de Mon Vieux Grimoire » avec Samuel Genin.

Tarif unique : 5 € par personne.

Réservations sur www.helloasso.com ou au 06 31 07 21 85.

Jeunesse

Un forum pour aider les jeunes à partir à l'étranger



Une dizaine d'organismes pour aider les jeunes à partir à l'étranger sera présente ainsi que des jeunes témoins.

Vous êtes jeune, vous souhaitez partir à l'étranger mais vous ne savez pas où trouver les informations pour préparer votre séjour ? Le Service Info Jeunes de Vitré Communauté organise, samedi 16 décembre au centre culturel d'Argentré-du-Plessis, la 11^e édition du forum Partir à l'étranger pour aider les jeunes. « L'objectif est de se faire rencontrer en un même lieu des organismes en lien avec les départs à l'étranger, des jeunes qui ont une expérience dans un autre pays et de jeunes visiteurs qui ont un projet », explique le service organisateur. Le

temps du forum, plusieurs pistes seront présentées sous forme de stand, de tables rondes et de témoignages : solidarité internationale et volontariat (projet solidaire, chantier de bénévoles...), travail (séjour au pair, woofing...), études (étudier pendant un trimestre, un semestre ou une année, séjours linguistiques...), stages.

Forum Partir à l'étranger

Samedi 16 décembre de 10h à 16h au Centre culturel d'Argentré-du-Plessis - Gratuit

+ D'INFOS Services Info Jeunes Châteaubourg (02 99 00 91 15) et La Guerche-de-Bretagne (02 99 96 01 02)



Le Mont-Saint-Michel

Châtillon-en-Vendelois

Vitré

La Guerche-de-Bretagne

LA RÉGALANTE, C'EST QUOI ?

- 1 NOUVEL ITINÉRAIRE CYCLABLE ET PÉDESTRE
- 3 RÉGIONS CONCERNÉES
- 10 TERRITOIRES TRAVERSÉS
- 275 KM SÉCURISÉS
- 10 ÉTAPES ENTRE CHÂTEAUX, CITÉS ET MONUMENTS

QUAND ?

DÈS LE DIMANCHE 24 MARS 2024

Inauguration officielle de l'itinéraire en présence du blogueur Julien Audigier et avec des surprises sur le parcours...



Conservatoire

La musique au service de l'inclusion

Le conservatoire de musique de Vitré Communauté s'engage dans une démarche d'inclusion. Respectivement professeures de théâtre et de musique, Peggy David-Moreau et Laure Blanchard ont désormais pour mission l'accueil des personnes en situation de handicap dans de bonnes conditions sur un parcours fléché. « *Auparavant, nous accompagnions nos collègues professeurs pour adapter le contenu de leurs cours* », soulignent les deux professeures qui ont dessiné, cette année, trois parcours en fonction du handicap de l'enfant. « *Pour ceux qui peuvent suivre un cursus classique, nous voyons avec le professeur et la famille si un temps supplémentaire de cours individuel est nécessaire ou pas. Pour les élèves hors cursus, il y a des aménagements particuliers. Enfin, pour les enfants qui, cognitivement ou physiquement, ne peuvent pas suivre pleinement des cours de musique ou de théâtre, nous proposons l'atelier Art Ty Pik.* » L'atelier qui accueillera ses premiers élèves en janvier se fait en petit collectif et alterne séances musicales et théâtrales pendant une heure. Pour ce faire, le conservatoire s'est doté d'un orgue sensoriel qui est un instrument adapté permettant de travailler l'écoute et la coordination.



Peggy David-Moreau et Laure Blanchard, professeures et co-référentes accessibilité devant l'orgue sensoriel.

+ D'INFOS conservatoire@vitrecommunaute.org
ou 02 99 74 68 64

Artothèque

Les œuvres de l'artothèque en découverte et en prêt

La médiathèque et l'artothèque de Vitré Communauté poursuivent leur rapprochement. Après des projets communs et une installation au Quai des arts, l'artothèque a rejoint, ces derniers mois, le catalogue du réseau Arléane. Une grande majorité de ses 1 400 œuvres y est désormais référencée. Vous souhaitez emprunter une œuvre de l'artothèque ? Sur le portail Arléane, vous pouvez repérer les artistes référencés dans ce catalogue comme un livre ou encore un DVD. Au Quai des arts, dans l'artothèque,

vous pouvez butiner dans les rayons pour faire votre choix et/ou bénéficier de l'accompagnement d'une médiatrice. L'emprunt se fera alors sur place.

Lors de votre premier prêt, vous devrez vous présenter avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une attestation d'assurance sans oublier votre carte Arléane. Le montant d'une cotisation annuelle pour un particulier est de 50 €, ce qui donne droit à l'emprunt de deux œuvres pour une durée de quatre mois.

Les entreprises, les établissements scolaires

et les associations bénéficient de conditions particulières pour le prêt. Prendre contact avec l'artothèque du Quai des arts.

+ D'INFOS arlean.vitrecommunaute.bzh
Le Quai des arts | Médiathèque – Artothèque
1 rue du Bourg-aux-Moines, 35500 Vitré
contact.quaidesarts@vitrecommunaute.org

le mot

Artothèque

C'est une structure de diffusion de l'art contemporain qui met à disposition du public, sous forme de prêt, sa collection d'œuvres d'art originales.



© Prisma

MONTAUTOUR



« Mont-Altour » (mont élevé) est le nom attribué à la commune de Montautour au XI^e siècle. La première église de Montautour *Ecclesiam sancte Marie* est mentionnée dans le cartulaire de Redon. En 1040, le prêtre Raoul donne cette paroisse ainsi que tous ses biens (forêts, terres, pâtures, cours d'eau ...) à l'abbaye

du Sauveur de Redon. Il est dit que Conan III, comte de Rennes et duc de Bretagne, y maria sa fille Constance, en 1137.

L'église *Notre Dame du Roc* est totalement reconstruite dans la deuxième moitié du XIX^e siècle : une première phase en 1858 concerne l'édification de la tour du clocher majestueux et renommé, de forme octogonale et sommé d'une statue impressionnante de la Vierge dominant la campagne environnante. Puis, de 1867 à 1872, c'est la démolition et la reconstruction de la nef et du chœur, sur les plans de l'architecte Albert Béziers-Lafosse.

Le croix du soldat américain.

Le 8 juin 1944, l'officier Robert Smith

fut pris en chasse par la force aérienne allemande. Pour épargner le bourg, il dirigea son avion en flamme vers les prairies voisines où il s'écrasa. Cette croix lui rend hommage.

Vous souhaitez visiter ce lieu emblématique du bocage vitréen : l'office de tourisme du pays de Vitré propose deux circuits de randonnée commentés.

Contact : Office de tourisme de Vitré (02 99 75 04 46).



Croix commémorative, Montautour

SOURCES : Centre des archives de Vitré

- 1 - ORAIN (Adolphe), *Géographie pittoresque du département d'Ille et Vilaine*, Rennes, 1882, Centre des archives de Vitré, 1 - Bi 118.
- 2 - OGÉE, Jean-Baptiste. *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Rennes, 1845, Centre des archives de Vitré.
- 3 - BANEAT Paul, *Le département d'Ille-et-Vilaine, Histoire, archéologie et monuments*, Rennes, J. Larcher, 1929, Tome IV, Centre des archives de Vitré, 1 Bi 131-134.
- 4 - GUILLOTIN de CORSON, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, 6 tomes, Édition 1880-1886, Centre des archives de Vitré, 65 Z1-6.
- 5 - Carte postale, Centre des archives de Vitré, 1 Num.

Am Stram Gram : le festival pour les tout-petits

Am Stram Gram, le festival de littérature jeunesse pour les tout-petits (0-3 ans), revient du 12 au 25 février. Dix-huit bibliothèques du réseau Arléane, ainsi que l'artothèque, participeront à cet événement ouvert à la fois aux parents et aux professionnels de la petite enfance. C'est sur le thème des sonorités de la nature qu'un calendrier d'animations va rythmer ces deux semaines : lectures animées ou chantées, spectacles musicaux, expositions, parcours de découverte sensorielle, une sélection littéraire... Am Stram Gram comptera également deux invitées de marque avec Natalie Tual et Flavia Perez, autrices-compositrices de livres et de chansons pour enfants.



+ D'INFOS **Gratuit - Sur inscription**
<https://arleane.vitrecommunaute.bzh/>

Dix-huit bibliothèques du territoire et l'artothèque participent au festival Am Stram Gram du 12 au 25 février.

LES NUITS DE LA LECTURE 2024

La médiathèque et l'artothèque du Quai des arts participeront à l'événement national « Les Nuits de la lecture ». Du 18 au 20 janvier, les deux structures proposeront un programme d'animations sur le thème du corps avec en point d'orgue une semi-nocturne le vendredi 19 janvier. Par ailleurs, les médiathèques du Pertre (Lectures à voix haute à 17h pour les enfants et 18h pour les adultes le 18 janvier), de Marpiré (séance de sophrologie le 19 janvier), de Saint-Didier (Lectures à voix haute pour les enfants à 17h et pour les adultes à 18h30 le 19 janvier) et de Domagné (Lectures à voix haute à 10h pour les enfants et les adultes, braderie livres de 11h à 12h, le 20 janvier) programment également des animations.

+ D'INFOS sur arleane.vitrecommunaute.bzh

FESTES

DU 1^{ER} DÉC. AU 7 JAN.



© Vitré Communauté. Illustration - Shutterstock. Novembre 2023.

MARCHÉS DE NOËL FANFARES

CARROUSEL CONCERTS SPECTACLES

Vitré Communauté, la proximité



Retrouvez le programme des festivités sur

vitrecommunaute.bzh



VITRÉ
COMMUNAUTÉ